



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 4 Avril 2011



Section de Paris 17

STOP AUX MESURES DISCRIMINATOIRES CONTRE UN DE NOS CAMARADES

Comme vous le savez, ces derniers jours, au bureau de Paris 17, il y a eu des réactions contre une décision de la direction à l'encontre de l'un des nôtres. En voici un rappel :

Un de nos camarades mis en cause de façon surréaliste !

Vendredi 25 mars, un de nos camarades qui travaille au service CEDEX et qui est un délégué CGT connu de nous tous, a reçu une note de la direction de Paris 17.

Celle-ci lui reproche d'avoir pris la parole sans autorisation au service CEDEX le vendredi 11 mars et d'avoir eu, après son intervention, un comportement qui aurait inquiété un cadre présent sur le chantier. Celui-ci aurait constaté une très grande agressivité de notre camarade et aurait même craint qu'il en arrive aux mains avec un de ses collègues.

Suite à ces accusations du cadre, après avoir menacé notre camarade de prendre des sanctions contre lui s'il n'adoptait pas un comportement courtois et respectueux, la direction dit qu'elle conçoit que notre camarade puisse connaître des difficultés personnelles qui expliqueraient un mauvais comportement.

Et elle lui demande de prendre contact avec l'assistante sociale et avec le médecin du travail afin d'exposer sa situation en lui indiquant qu'il faut qu'il respecte obligatoirement le rendez-vous qui va être pris pour lui, car sa position implique la conduite d'un véhicule de service.

Des allégations fantaisistes

Quand les camarades du CEDEX ont appris les accusations, ils étaient d'autant plus choqués que personne parmi nous n'avait vu quoi que ce soit de cela pour l'excellente raison qu'il ne s'était rien passé de tel.

En fait de prise de parole, la direction semble avoir oublié que la veille, le jeudi 10 mars, elle avait annoncé par affichette aux agents du CEDEX qu'ils auraient à choisir entre une vente générale et une vente ordinaire à la prochaine vente des quartiers prévue pour le 30 mars. C'est donc tout naturellement que nous avons discuté tous ensemble pour déterminer, comme la direction nous y avait invités, la réponse que nous lui donnerions. Et dans ce contexte, nous avons pratiquement tous donné notre avis.

Quant à la prétendue agressivité de notre camarade, personne ne l'a constatée, pas plus que le risque qu'il en arrive aux mains avec l'un d'entre nous. Le cadre accusateur est d'ailleurs incapable de dire qui aurait été menacé pour la bonne raison que personne ne l'a été. Parmi nous, personne ne se rappelle l'avoir été... on peut tout de même penser que si l'un d'entre nous l'avait été il s'en rappellerait !

Quant au fait que la direction se serve de ces allégations qui ne sont pas avérées pour imposer à notre camarade de se rendre à une visite médicale en lui supposant des problèmes personnels qui le rendraient agressif et risqueraient de lui interdire la conduite d'un véhicule, tout le monde en a été particulièrement choqué.

Des réactions unanimes et immédiates

Mercredi 30 mars, ce sont pratiquement tous les agents du CEDEX qui sont allés voir la hiérarchie, celle de Paris 17 et celle de Paris Nord, pour lui demander que la lettre soit retirée. Bien que nous ayons tous témoigné de l'erreur manifeste que constituait ce qui était reproché à notre camarade, au cours de cette matinée, personne à la direction n'a voulu prendre en compte ce que nous disions.

Le lendemain matin, jeudi 31 mars, des représentants de la direction distribuèrent un tract s'en prenant à ceux d'entre nous qui avaient protesté la veille auprès de la direction, dénonçant la mauvaise image de La Poste que cela donnerait aux usagers.

Comme si c'était nous qui étions responsables de l'image que les médias dénoncent dans de fréquents reportages ces dernières semaines à propos de ce qui se passe à La Poste !

Et ce matin là, comme de nombreux facteurs scandalisés s'étaient joints à nous, c'est encore plus nombreux que nous nous sommes adressés aux représentants de la direction. Ce n'est qu'après plusieurs heures d'atermoiements que la direction a accepté d'annuler la convocation chez le médecin qui était prévue pour ce jeudi, à 11H15. Nous avons indiqué à la direction que si la convocation était maintenue, nous irions tous ensemble à la visite médicale.

Les représentants de la direction ont déclaré à une délégation du personnel, qu'il y aurait une réunion pour rediscuter de tout cela le lundi suivant, lorsque la directrice, absente cette semaine, serait de retour et ils ont confirmé qu'en attendant il n'y aurait pas de retrait de salaire sur la journée du jeudi vu que nous avons tous rejoint nos positions de travail.

Une pétition demandant le retrait de la lettre a été signée par pratiquement tous les agents, et remise le lundi matin, avant la réunion.

La direction persiste

Lundi, lors de la réunion, la direction a dit qu'elle ne ferait que changer quelques termes de la lettre et qu'elle reprochait à ceux qui, mercredi, avaient demandé le retrait de la lettre d'avoir fait une entrave au droit du travail. Une fois de plus, il serait bien difficile de citer les noms de ceux que nous aurions empêchés de travailler !

En effet, quelques agents du CEDEX qui ont travaillé ce jour là, n'y ont été empêchés par personne !

En persistant, la direction porte la responsabilité de la dégradation des rapports entre le personnel et une partie de la hiérarchie du centre.

RESTONS MOBILISÉS

Tous ceux qui ont protesté mercredi et jeudi pour faire retirer la note sont fiers de ne pas avoir laissé attaquer injustement un camarade.

Ce camarade fait une requête auprès de la hiérarchie supérieure afin d'obtenir le réexamen de la situation et les syndicats demandent à être reçus par le directeur de la DOTC Paris Nord pour mettre un terme à cette injustice.

Si la situation ne rentrait pas dans l'ordre avec le retrait de cette lettre et avec l'annulation de l'obligation d'aller voir le médecin du travail, il deviendrait difficile à l'ensemble du personnel de ne pas voir dans cette affaire un acharnement à l'encontre d'un militant syndical apprécié de tous.